

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

RENDRE OBLIGATOIRE LE PAVOISEMENT DES DRAPEAUX FRANÇAIS ET EUROPÉEN
SUR LE FRONTON DES MAIRIES - (N° 1011)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL26

présenté par

M. Le Gall, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, Mme Leboucher, Mme Leduc,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 1, substituer au mot :

« et »

le signe :

« , ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« européen »,

insérer les mots :

« et le drapeau de l'Organisation internationale du Travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons d'afficher le drapeau de l'Organisation internationale du Travail sur le fronton des mairies.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a été créée au sortir de la Première Guerre Mondiale pour « poursuivre une vision basée sur le principe qu'il ne saurait y avoir une paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleurs ». Sa devise *si vis pacem, cole justitiam* (« si tu veux la paix, cultive la justice ») rappelle que l'accumulation des injustices accroît toujours les risques de conflits et que la construction de la paix ne saurait se limiter aux seules négociations diplomatiques. La paix suppose aussi de limiter la compétition économique internationale et la mise en compétition des travailleurs.

Un peu de plus de 100 ans après la création de l'OIT, pavoiser de son drapeau les mairies et bâtiments publics serait un hommage aux travailleurs et aux travailleuses, sans lesquelles nos sociétés ne pourraient pas fonctionner. Un hommage d'autant plus essentiel à l'heure où la France détient le triste record du nombre de morts au travail en Europe.